



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

sidérurgie

Question écrite n° 5820

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de Mme la ministre déléguée à l'industrie sur le risque de fermeture de l'aciérie de l'Ardoise à Laudun. La création d'Arcelor, issue de la fusion Usinor-Arbed-Acéralia, va générer des restructurations importantes au sein de la sidérurgie française. La stratégie de ce groupe est orientée sur une concentration de moyens de production de la phase à chaud des produits inoxydables (aciérie et train à bandes) en Belgique. Un projet d'investissement d'une aciérie d'une capacité d'un million de tonnes par an sur Carlam est en cours de réflexion. Les syndicats sont actuellement très inquiets quant à l'aboutissement de ce projet, qui menacerait directement l'usine de l'Ardoise et ses 450 emplois. Dans une région déjà fortement touchée par le chômage, cette fermeture aurait des conséquences dramatiques sur l'emploi. L'usine de l'Ardoise possède un atout majeur avec des outils qui sont depuis longtemps amortis, une capacité de production de 600 000 tonnes et un savoir-faire confirmé dans le métier de sidérurgiste. Avec peu d'investissements, cette aciérie pourrait encore augmenter sa capacité, ce qui permettrait de pérenniser le site et les emplois. En conséquence, il lui demande de prendre en compte cette situation dans l'étude de ce projet, pour lequel la décision doit être prise fin octobre.

Texte de la réponse

Le groupe Arcelor a annoncé au printemps 2003 qu'il envisageait pour la production de ses aciers inoxydables la création d'une nouvelle aciérie sur le site de Carlam à Charleroi en Belgique. Arcelor, lors de son conseil d'administration d'avril 2003, a confirmé cette orientation du groupe en matière d'investissement. Le groupe Ugine & Alz devrait installer un four de grande capacité en amont du laminoir à chaud de Carlam. Cette concentration des moyens d'élaboration de l'acier liquide devrait permettre au groupe d'améliorer de façon conséquente ses performances pour la fabrication des demi-produits en acier inoxydable. Ce choix stratégique aura des conséquences sur l'évolution de certains sites, notamment celui de l'Ardoise. Le groupe devrait être amené à fermer l'aciérie de Laudun à l'horizon 2004. C'est dans cette perspective qu'un plan social touchant 430 personnes vient d'être mis en oeuvre. Ce plan privilégie les reclassements au sein du groupe Arcelor, notamment à Fos-sur-Mer. A l'heure actuelle, 210 personnes ont accepté une proposition dans ce sens. En ce qui concerne les 120 personnes restantes, le groupe devrait formuler de nouvelles propositions afin de permettre en priorité un reclassement interne. Enfin, un accord portant sur la revitalisation du site a été signé le 27 octobre 2003. Dans le cadre de cette convention visant à redynamiser le bassin d'emploi, le groupe s'engage à remettre en état le site et à créer 400 emplois nouveaux sur une période de quatre ans. Le groupe se fera assister dans ce projet par la société Sodie, dont l'expérience en matière de reconversion est importante.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5820

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 4 novembre 2002, page 3946

Réponse publiée le : 29 décembre 2003, page 9983